



**Municipalité de la  
Commune de Givrins**

**Préavis No 12/2017  
au Conseil communal du lundi 26 juin 2017**

**Comptes 2016**

**Responsable du dossier: Philippe Zuberbühler, Syndic**

## MUNICIPALITE DE GIVRINS

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que la Municipalité peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2016.

Les comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>
1	Administration générale	622'311.12	36'863.75
2	Finances	1'299'568.22	4'878'271.70
3	Domaines et Bâtiments	1'095'890.85	809'892.86
4	Travaux	668'538.09	406'779.67
5	Instruction publique et cultes	593'564.37	0.00
6	Police	287'692.95	30'865.10
7	Sécurité sociale	2'372'589.70	449'450.00
8	Services industriels	164'268.60	155'862.90
	<b>Total</b>	<b>7'104'423.90</b>	<b>6'767'985.98</b>
	<b>Excédent de charges</b>		<b>-336'437.92</b>

### Explications et commentaires

#### 1. Administration Générale

---

##### 10 Autorités

##### 100 Conseil Communal

Les charges sont inférieures au budget car seules les factures du 1<sup>er</sup> semestre 2016 ont été transmises à la boursière.

100.310 Un ordinateur portable a été acheté pour le bureau

##### 101 Municipalité

101.306 Des indemnités de départ ont été payées aux trois Municipaux sortants pour un montant de CHF 2'550.-.

##### 11 Administration

Rien de particulier à souligner dans ce chapitre.

##### 12 Service de l'économat

120.311.9 La plus ancienne archive communale a été restaurée pour un montant de CHF 1'525.-.

- 13 Service du personnel, assurances**  
Le montant est dépendant des salaires versés.
- 14 Service des intérêts généraux**
- 140.310 Une brochure pour les élections de la nouvelle législature a été imprimée, CHF 3'186.-.
- 140.318.1 Le montant de CHF 19'526.- concerne la procédure d'acquisition de la parcelle no 5,hoirie Laydu qui a échoué, car achetée par un propriétaire voisin.
- 140.365 Aucun don de montant important n'a été attribué cette année. Les dons concernant le social sont comptabilisés dans le compte 710.365.
- 15 Affaires culturelles, loisirs**  
Rien à signaler dans ce chapitre.
- 16 Tourisme**  
Ce poste doit être équilibré après la restitution des taxes de séjour perçues à raison de 85% au Conseil Régional et 7.5% à Nyon région tourisme.
- 18 Transports publics**  
La facture de CHF 29'000.- des transports régionaux prévue ne nous est pas parvenue, les travaux sont terminés et ont coûté moins cher que prévu.
- 19 Service d'informatique**
- 190.311 Un anti-virus, deux ordinateurs et une imprimante ont été remplacés, ce poste s'annule par un prélèvement au fonds de réserve informatique.
- 190.318 Nos programmes sont désormais hébergés chez Ofisa et notre serveur a été supprimé.

## **2. Finances**

---

- 20 Comptabilité**  
Rien à signaler dans ce chapitre.
- 21 Impôts**
- 210.318 Honoraires et perceptions : ce montant est constitué des émoluments facturés par le canton, ainsi que de la commission de perception des impôts à la source encaissés.
- 210.319 La ville de Nyon a facturé plusieurs activités dirigeantes pour des personnes morales domiciliées sur notre commune. Cette pratique sera abrogée en 2018.

210.4xx La diminution du revenu des impôts est essentiellement due aux gains immobiliers qui s'élèvent à CHF 17'331.40 contre CHF 501'424.75 en 2015. Toutefois, la tendance est à la baisse en ce qui concerne les impôts courants.

## **22 Service financier**

220.352.1 Le supplément à la péréquation finale 2015 de CHF 48'850.- a dû être payé et est compensé par un prélèvement au fonds de réserve péréquation. Le montant qui avait été provisionné était de CHF 75'000.-. Normalement, aucun complément ne nous sera facturé pour 2016.

## **3. Domaines et Bâtiments**

---

### **31 Terrains**

Rien de particulier à signaler si ce n'est une facture de CHF 846.70 pour la lutte contre les chenilles processionnaires.

### **32 Forêts et pâturages**

320.352 Les charges forestières diminuent d'environ 25% par rapport à l'année précédente suite à la bonne gestion du groupement forestier de la Colline.

### **321 Pâturages**

321.314 Les chêneaux de la Givrine ont été remplacés, la Baronne a été raccordée à l'eau courante et divers travaux de peinture ont été réalisés. Les fenêtres et portes de la Pile-Dessous ont été changées et l'effraction au Sollier a nécessité des travaux de réparation. Le solde de ce compte correspond aux poses et déposes des clôtures.

321.314.02 Ce poste sera compensé par la vente des chalets de la Chèvrerie de Givrins.

321.318.1 Ce montant est constitué d'honoraires concernant le raccordement de la Baronne à l'eau potable et le parking de la Givrine.

321.331 L'amortissement prévu pour le centre forestier sera comptabilisé dès 2017 dans le compte 354.331 Amortissement des locaux communaux.

321.427 Suite à l'augmentation du prix du m<sup>2</sup>, seul six baux sur dix ont été renouvelés à la Chèvrerie, et à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2016 seulement. Les droits de superficie sont donc moins élevés que prévus. Quatre chalets ont dû être rachetés par la Commune.

321.427.0 Les droits de superficie de La Bouriaz sont séparés du compte DDP Les Rousses 321.427.3 afin de respecter le classement communal.

### **350 Bâtiments patrimoine financier**

350.301 Le salaire des concierges a été réparti avec le compte 354.301 bâtiments administratifs.

- 350.314 Le régulateur de chauffage des bâtiments situés à la route de Trélex 1 a été changé. Ce montant est compensé par un prélèvement au fonds de réserve.
- 350.314.1 L'appartement du concierge a été remis à neuf, cuisine comprise, comme annoncé au Conseil communal.
- 350.423.4 Les appartements n'ont pas été loués durant l'année entière.
- 350.436 Ce montant est constitué des acomptes de chauffage facturés et des décomptes annuels, du revenu des machines à laver et d'un remboursement de l'assurance pour dégât d'eau.
- 351 Collège des Grands Records**
- 351.311/313 L'équipement et les fournitures de nettoyage ont entièrement été renouvelés pour le nouveau concierge.
- 351.314 Les lumières des vestiaires ont été changées, ainsi que certains stores et robinets. Un contrôle électrique obligatoire a été réalisé, un nouveau revêtement en gravier a été posé autour du terrain de football et le local d'eau des salles de classe a été rafraîchi. Les dépenses concernant le collège sont refacturées à l'AISGE qui paye un loyer en conséquence, compte 351.427.
- 352 Fontaines**
- Un traitement anticalcaire a été appliqué dans la fontaine de la Bellangère. Les fontaines des Avaux et Balkans n'ont pas été restaurées, ce montant est reporté au budget 2017.
- 353 Auberge**
- Les murs et plafonds ont été repeints et une porte a été réparée. Un contrôle électrique obligatoire a été réalisé ainsi que diverses petites réparations.
- 354 Bâtiments communaux patrimoine administratif**
- 354.312.1 Le montant de CHF 13'000.- budgété pour l'électricité était incorrect.
- 354.314 Le boiler a été remplacé, l'horloge de la tour et une fuite d'eau dans les bureaux administratifs ont été réparées. Les WC et le lavabo de toilettes des hommes, à la route de la Bellangère 6, ont été remplacés et une main courante a été posée dans l'entrée de l'ancien collège.
- 354.318 De nouveaux contrats ont été négociés, dont celui de La Zürich assurance qui facture désormais en bloc les assurances bâtiments de la Commune, les autres comptes "assurance des bâtiment" (35x.318) sont regroupés ici, de plus le nouveau centre forestier de la Colline est assuré.
- 356 Abri PC**
- 356.314 Un contrôle électrique obligatoire a été réalisé.

**357 Grande salle**  
357.312.1 Le budget 2016 est erroné, la répartition des bâtiments entre les divers comptes n'était pas définitive lors de sa réalisation.

**358 Eglise**  
358.314 Des verres antiques ont été réparés ainsi que le programme de la sonnerie des heures.

#### **4. Travaux**

---

**41 Service technique**  
Les honoraires payés au Service Technique Intercommunal sont refacturés.

**42 Service d'urbanisme**  
Rien de particulier pour ce poste.

**43 Routes**  
430.314 Les travaux effectués au viaduc s'élèvent à CHF 20'000.- (participation communale pour le parking en face de l'église), l'accès au chemin Lecoultre à CHF 13'900.-, le stop de la route de Trélex à CHF 5'947.15. Le solde concerne de l'entretien courant.

**44 Parcs, promenades et cimetière**  
440.352 La somme budgétée pour le centre funéraire régional n'aurait pas du être portée au budget.

**45 Ordures ménagères et déchetterie**  
Ce poste n'est pas équilibré, le fonds de réserve étant vide. Une augmentation de la taxe est à envisager afin de couvrir les dépenses de ce chapitre et reconstituer le fonds de réserve.

**46 Réseaux d'égouts et d'épuration**  
460.318. Une enquête concernant la protection des eaux a été réalisée. Ce poste a été équilibré par une attribution au fonds de réserve affecté. Une nouvelle STEP est envisagée et la Commune devra participer à ses frais de construction, raison pour laquelle le fonds affecté doit être alimenté.

#### **5. Instruction publique et cultes**

---

Les montants sont reportés des comptes validés de l'AISGE. Les fluctuations sont dues au nombre d'élève.

**58 Temples et cultes**  
Rien de particulier à signaler pour ce poste.

## 6. Police

---

### 60 Administration

600.351.2 Le décompte final de la réforme policière 2015 a généré un complément de CHF 832.- qui a été payé.

600.352 Le montant pour les ASP est moins important que prévu car cette prestation a été résiliée, ce montant représente le solde final au 31 mars 2016.

### 66 Protection civile

660.481 Le fonds de réserve pour les abris PC est vide.

## 7. Sécurité sociale

---

### 71 Service social

710.365.1 L'accueil de jour des petits enfants augmente encore, le montant payé est de CHF 126'797.65, soit CHF 21'847.65 de plus que l'année dernière.

### 72 Prévoyance sociale cantonale

Comme pour la péréquation, un supplément pour l'année 2015 nous a été facturé. Le montant de CHF 430'000.- avait été provisionné et CHF 449'450.- ont été payés et prélevés sur ce fonds qui présente un solde de CHF 143'568.-. Ce solde ne sera certainement pas suffisant pour payer les suppléments qui nous seront facturés mais la Municipalité ne souhaite pas augmenter le déficit par des écritures de provision.

## 8. Services industriels

---

### 81 Service des eaux

Le dernier amortissement du réservoir des Chaumilles de CHF 33'150.- n'avait pas été budgété.

### 82 Service électrique

Rien de particulier à signaler pour ce chapitre.

Les amortissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 55'000.-, ceux du patrimoine administratif à CHF 488'930.00. Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 1'022'793.90, les recettes (subventions) à CHF 112'230.-.

## Conclusion

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2016, nous constatons un excédent de charges, soit un déficit de CHF -336'437.92.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Communal de Givrins :**

vu le préavis N°12/2017 relatif à la reddition des comptes 2016,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

### **décide**

1. d'approuver les comptes tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la boursière communale pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 16 mai 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La boursière



Philippe Zuberbühler



Lilianne Trombert

Annexes : Bilan, comptes 2016  
Rapport de gestion 2016/Municipalité  
Rapport de gestion 2016/La Colline 2016  
Rapport CAD Givrins SA